

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM GARDANNE, 4 COURS DE LA REPUBLIQUE 13120 GARDANNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000,00 €.

M CHANTRIAUX Eric, représentant de la société 2CHERMES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 299 ALLEE DU VERDON 13770 VENELLES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
CHANTRIAUX Eric	2 000	2 000,00 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 08979 00020916201 34

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

ROBIN Stéphane
Directeur
stephane.robin3@creditmutuel.fr

Empl. 13120 GARDANNE
04 42 99 00 71

